

**11/ SUBVENTION A L'AMICALE DE L'AFRIQUE NOIRE POUR FINANCER
LA LOCATION DE LA SALLE GUY MOQUET**

Rapporteur : Mme MITTEAUX

Le 31 Mars 2001 s'est déroulée la Journée Culturelle de l'Amicale de l'Afrique Noire à la salle Guy Môquet du Parc des Expositions.

Les frais de location, soit (6 310 F) 961,95 € ont été facturés à l'association organisatrice, la Ville s'étant engagée à verser une subvention équivalente à la location au vu d'un bilan, et dans la mesure où une aide financière se révèle justifiée.

L'Amicale de l'Afrique Noire a présenté le bilan de la Journée Culturelle qui fait apparaître une dépense de (6 310 F) 961,95 € pour la location de la salle, et un déficit global de (7 801,51 F) 1 189,33 €.

Il est proposé de verser une subvention équivalente à la location de la salle Guy Môquet, soit (6 310 F) 961,95 € à l'Amicale de l'Afrique Noire.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU l'article L. 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales

VU l'avis favorable de la Commission des Affaires Culturelles du 3 Octobre 2001

VU l'avis favorable de la Commission des Finances du 17 Octobre 2001

OUI l'exposé qui précède,

DECIDE d'octroyer une subvention à l'Amicale de l'Afrique Noire d'un montant de (6 310 F) 961,95 €

DIT que la somme sera prélevée au compte 657.4 sous fonction 92.33 après prélèvement sur les imprévus de fonctionnement.

**Le Rapporteur :
Signé : Mme MITTEAUX**

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal par 41 voix pour et 2 abstentions,
Prend une délibération conforme.**